

## Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire

Jean-Marie Seca

► **To cite this version:**

Jean-Marie Seca. Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire. Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.). Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, pp.68-76, 1998. hal-03014807

**HAL Id: hal-03014807**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03014807>**

Submitted on 28 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

## POUR UNE PSYCHOLOGIE SOCIALE DE LA VOCATION MINORITAIRE par Jean-Marie SECA<sup>1</sup>

### **Résumé**

Cette proposition a pour objectif de décrire les pratiques et les représentations sociales de minorités anomiques par une approche comparative et structurale. Le qualificatif « anomique » désigne, ici, une situation d'incapacité relative à assumer un engagement discursif, social et culturel de minorité active. Fortement dominés, exclus et définis par référence aux évaluations stigmatisantes et majoritaires de leur espaces culturels et urbains. La thèse du projet : toute minorité anomique est structurellement en face de choix fondamentaux qui s'énoncent sous la forme de questions sur sa conversion, c'est à dire sur les moyens et les critères de passage (ou non) au statut de minorité active. Ceci explique pourquoi nous proposons de comparer des minorités qui cherchent à être reconnues socialement de différentes façons: l'activité professionnelle ou artistique pour les unes, la défense de droits civiques pour d'autres, l'accès à des droits sociaux, à un travail pour d'autres encore (chômeurs longue durée, immigrés économiques, pauvres ou sans-abri actifs). Toutes ces minorités sont obligées d'être actives pour s'en sortir. C'est le type de stigmaté et de conduite socialisés (ou la vocation, au sens Weéberien, « *der Beruf* » en allemand), c'est à dire les éléments cognitifs et émotionnels choisis dans la représentation de soi pour une action de reconnaissance publique qui permettront de classer une minorité comme artistique, identitaire ou socio-économique. Toute minorité est fondamentalement une entité en représentation.

### **Abstract**

The aim of this proposal is to describe the practices and social representations of anomic minorities through a comparative and structural approach. The term "anomic" here refers to a situation of relative inability to assume discursive, social, and cultural engagement as an active minority. Strongly dominated, excluded, and defined by reference to stigmatising and majority evaluations of their cultural and urban spaces. The thesis of the project: every anomic minority is structurally faced with fundamental choices which are expressed in the form of questions about its conversion, i.e. about the means and criteria for the transition (or not) to active minority status. This explains why we propose to compare minorities that seek social recognition in different ways: some seek professional or artistic activity, others seek civil rights, others seek access to social rights, still others seek access to work (long-term unemployed, economic migrants, the poor or the active homeless). It is the type of socialised stigma and behaviour (or vocation, in the Weberian sense, "*der Beruf*" in German), i.e. the cognitive and emotional elements chosen in the representation of self for public recognition action that will enable a minority to be classified as artistic, identity or socio-economic. Every minority is fundamentally an entity in representation.

### **Le problème**

Pourquoi s'engage-t-on activement en tant que minorité ? Quelles sont les formes de cette implication ? Ces questions nous semblent à la base d'un questionnement plus général sur la capacité de réaction des groupes dominés dans les sociétés contemporaines et sur les procédures d'expression démocratique des acteurs non ou peu reconnus socialement. Le bénévolat et le militantisme sont deux pratiques sociales

---

<sup>1</sup> Psychologue Social, Maître de Conférences à l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (France),

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

qui interfèrent avec notre objet de recherche sans pour autant se superposer à lui. Plus spécifiquement, nous voulons interroger un modèle général de la *vocation* au sens wéberien (Weber, 1947) du terme<sup>2</sup>. La vocation est un schème que nous considérons comme structurellement constitutif de tout engagement minoritaire. La notion de destin ou d'histoire personnelle s'en rapprochent.

Enfin, l'engagement minoritaire est fondé sur une dynamique de la vocation que nous qualifions de *conversion*. La conversion a été étudiée expérimentalement comme une forme spécifique de l'influence sociale. Elle est, aussi, un processus de socialisation et de structuration de l'identité d'une minorité, c'est à dire de construction d'une culture qui va fonder une identification forte et fondamentale de la minorité à un soi de référence. La culture d'une minorité est, aussi, un espace de représentations sociales qui sera, toujours, autre chose qu'un calque idéologique d'un mouvement social plus total. Elle se constitue par un travail cognitif sur les nécessités de l'action et sur les priorités éthiques et existentielles, fondant le style d'action minoritaire et donc sa visibilité et sa reconnaissance sociales.

L'étude des processus cognitifs et des conduites de socialisation des minorités anomiques<sup>3</sup> est, ainsi, un passage obligé de toute recherche qui se propose d'analyser les rapports d'inclusion ou d'exclusion entre l'individu et les démocraties. L'espace démocratique est, de plus en plus, un espace de *pathos*. Ce pathos démocratique peut être énoncé sous la forme de la question, non résolue pragmatiquement, de l'opposition entre l'intérêt particulier et l'intérêt général (Rousseau, 1762 ; Tocqueville, 1835-40 ; Dufour, 1996). Cet objet d'étude nous semble d'actualité parce que les rapports, entretenus par chaque groupe

---

<sup>2</sup> M. Weber (1904-1905) renvoie par le terme vocation (*Beruf*) autant à un appel (*Ruf*) qu'à une activité professionnelle quotidienne qui s'impose, à chaque homme, comme une réalisation de l'œuvre divine dans le cadre de la société elle-même. La vocation est alors définissable comme une œuvre à laquelle chaque membre de la société est appelé dans le monde et dont il est de son devoir de la reconnaître, puis de l'accomplir. La lecture des notes de bas de page concernant l'origine et l'extension du terme vocation dans les traductions hébreux, grecques, latines, allemandes, espagnoles, italiennes, etc., permettent de souligner l'ambiguïté du sens attaché au terme « vocation », même si *Beruf* s'est laïcisé dans la tradition protestante. Cette sécularisation de la notion d'appel n'occulte pas la question du sens et de la fonction qu'elle peut avoir dans la progression vers l'épanouissement et la spiritualité de chaque acteur social, religieusement engagé ou non.

<sup>3</sup> La définition que nous donnons de la notion de « minorité anomique » reprend la distinction établie, à juste titre, selon nous, par S. Moscovici (1976) entre les minorités actives nomiques et les minorités passives déviantes anomiques. Il ne faut pas accorder au qualificatif « anomique » le sens lourd des retournements théoriques ayant conduit les sociologues à douter de la pertinence de la notion d'anomie (Besnard, 1987 ; Ferréol et al., 1991). Des minorités sont anomiques ou déviantes lorsqu'elles subissent la normativité majoritaire jusque dans leurs choix les plus intimes, c'est à dire qu'il s'agit d'« individus ou sous-groupes qui sont définis par référence à la norme ou à la réponse du système social plus vaste, parce que le groupe auquel elles appartiennent ne possède pas de normes et de réponses propres (...) » (Moscovici, 1976). Le caractère anomique d'un groupe est donc, selon Moscovici, pensable ou objectivable à partir du moment où la force normative du groupe déviant se dissout dans la comparaison excessive à l'extériorité majoritaire et que cette situation ne solutionne pas ses problèmes et rend opaque l'organisation de l'influence sociale minoritaire. On pourrait en dire plus sur cette notion d'anomie mais cette note se veut succincte et purement formelle. Prenons ici la qualificatif « anomique » comme l'équivalent de « déviant » et l'opposé de « actif », « influent ».

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

déviant ou par chaque individu, à l'espace public se virtualisent, se mass-médiatisent (Virilio, 1996) tout en devenant affinitaires et fortement investis dans de petits groupes ou des réseaux néo-tribaux (Maffesoli, 1988). La démultiplication, l'accroissement des formes et des moyens de communication ont augmenté les possibilités de choix particularisés des normes et des modes d'action sans favoriser leur discussion publique. Ces choix et ces conduites forment une constellation sérielle et anonyme de déviances plus ou moins socialisées.

Complémentairement, les dominés et les exclus ne sont pas vraiment mis en situation de dialoguer et de se situer socialement. Plus que jamais, la psychologisation devient le processus général de régulation des sociétés européennes, pour ne pas dire mondiales. L'un des effets de ce processus peut être décrit comme une tendance à l'intériorisation du contrôle social, politique et économique par les individus et les groupes dominés. Les minorités vivent, ainsi, une relation anomique à leur projet de vie parce qu'elles finissent toujours par accepter de s'auto-attribuer, plus ou moins réactivement, des caractéristiques psychopathologiques ou idiosyncrasiques définies par ceux qui les évaluent tout au long de leur trajectoire sociale.

La question de recherche que nous posons est donc celle des capacités d'action et de reconnaissance sociale des acteurs minoritaires, dominés de différentes manières. Sommes-nous en train de fabriquer une société où la domination, étant peu mise en discours et représentée socialement (Dubet, 1987), est agie en violence contre soi (drogues, suicides, folies, pathologies diverses, etc.) ou contre les autres (criminalité, délinquances, révoltes de banlieues, sectes, mafia, intégrismes, populismes) ? La question de la mise en discours et de la mise en forme des revendications et de la violence est étudiée, depuis longtemps, à partir du point de vue des *minorités actives et de leur mobilisation* (Mann, 1991; Olson, 1978). On considère la mise en discours et la structuration des représentations et des pratiques sociales *une fois que les décors et les scènes d'action sont installées*, si l'on peut s'exprimer ainsi, c'est à dire une fois que le mouvement social existe et est observable. *L'intérêt d'une recherche sur les vocations minoritaires est d'aller au-devant des processus de production de cette parole publique* et de vouloir décrire les formes élémentaires de la révolte et de la non-révolte.

C'est par une comparaison des pratiques et des représentations sociales de types spécifiques de minorités que l'on pourrait opérationnaliser une recherche sur ces phénomènes. Ces types (professionnels, artistiques, identitaires ou socio-économiques) correspondent à des acteurs sociaux qui

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

ne sont pas clairement descriptibles comme des minorités actives<sup>4</sup>, c'est à dire qu'ils ne possèdent pas de code et de style de conduite, ni d'objectifs nettement reconnus et identifiés publiquement. Ce ne sont pas, non plus, des acteurs totalement dominés et exclus. Le code de leur révolte et le style de leur mode de reconnaissance publique restent, pour eux, un objectif confus et non-explicité, peu formalisé. Leur étiquetage marginal les disqualifie et les stigmatise plus ou moins fortement (Fouquereau, Mokoukolo, 1997). Ce qui les amènent à une difficulté majeure d'intégration et de « gestion » de leur projet de vie.

*Pour répondre à la question de leur vocation, tous les groupes déviants sont placés dans la position d'être actifs<sup>5</sup>, ou dans l'obligation de le devenir pour survivre à condition d'accepter (ou non) de répondre aux questions d'une conversion<sup>6</sup>. Ces questions portent sur les moyens et les critères de passage à la situation de minorité active. En d'autres termes, toute minorité déviante / anémique est structurellement en face de choix fondamentaux qui s'énoncent sous la forme de questions, de dilemmes sur les causes de leur exclusion ou de leur socialisation, de leur mort sociale ou de leur vitalité.*

Les types de minorités dont nous parlons, ici, cherchent à être reconnues socialement de différentes façons : la reconnaissance professionnelle ou artistique pour les unes (Seca, 1988), la défense d'une identité et / ou d'un droit à la différence / indifférence pour d'autres (Martel ; 1996), l'accès à des droits socio-économiques élémentaires, à un travail, à un logement, à un statut pour d'autres encore (Paugam, 1991). Toutes ces minorités sont obligées d'être actives pour s'en sortir. C'est cette nécessité et les

---

<sup>4</sup> Le parti pris théorique de ce travail est de postuler que toute minorité, même déviante ou anémique, ressent le besoin de devenir active et d'organiser son identité en proposant sa propre solution à ses problèmes.

<sup>5</sup> On peut en déduire la proposition qu'il n'y a pas de minorité pouvant être définie comme spécifiquement active par opposition aux groupes déviants / anémiques ne se reconnaissant dans aucune idéologie, ni religion. En d'autres termes, tous les groupes, même les plus actifs politiquement et idéologiquement, sont potentiellement anémiques par exemple, quand leur orthodoxie les mène à la négation de vérités scientifiques (Deconchy, 1980) ou quand leur affrontement avec le pouvoir les conduit à se soumettre plutôt que se démettre (Moscovici, 1976). Le passage, et plus difficile encore, le maintien dans la situation de minorité active implique l'instauration de rituels, de structures de pouvoir et de discours qui forment, avec d'autres composantes, une institution.

<sup>6</sup> L'étude de la conversion a été entreprise par Moscovici, il y a plus de 25 ans (Moscovici et al., 1969) de façon expérimentale comme la plupart des recherches dans ce domaine (Moscovici, Mugny, 1987 ; Mugny, Perez, 1986). Ce travail implique qu'on étudie les variables qui déterminent les conversions minoritaires, c'est à dire les processus précédant, accompagnant ou succédant à l'acceptation (ou -au refus) du point de vue ou du statut de minorité active. La conversion est, dans ce projet, entendue comme phénomène d'apprentissage, de socialisation et d'accès à une reconnaissance sociale et discursive du groupe (ou de l'individu) déviant. Quelques variables conditionnent l'émergence de la conversion et ont été étudiées expérimentalement : les styles de comportement (consistance, investissement, flexibilité, rigidité), les représentations, sociales, les catégorisations de soi et des autres par les minorités, l'influence des discours mass-médiatisés ou idéologiques sur le code des acteurs minoritaires, les relations de catégorisation intergroupe, etc.

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

réponses données par chaque type d'acteur minoritaire qui nous semblent constituer des terrains fondamentaux de recherche.

La valorisation de soi à travers un projet de socialisation (minoritaire) ne se pose pas, bien sûr, de façon urgente et existentielle, pour nombre d'acteurs sociaux bien que des travaux dans ce domaine prouvent qu'il existe des dynamiques d'affirmation identitaire très spécifiques dans toutes les institutions (Sainsaulieu, 1977). Nous supposerons, dans notre analyse, que les recherches de reconnaissance sociale, leur résolution ou leur non-aboutissement partiels conduisent tout acteur minoritaire à gérer ses projets en transformant ses représentations de soi, d'autrui, de la société et de sa pratique minoritaire.

Cette vision théorique rend inutile la construction d'une grille de classification a priori des minorités en fonction de critères précis décrivant l'appartenance au type "minorité déviante" ou au type "minorité active". On peut, au contraire, classer, a posteriori, les groupes minoritaires sur lesquels des enquêtes peuvent être effectuées en tenant compte des résultats empiriques et des classements des acteurs interrogés quant à leurs propres représentations de soi et de leur pratique.

Les acteurs sociaux qui nous intéressent sont *des minorités en recherche d'un code et d'un style d'action.*

La comparaison entre les types (professionnelle - artistique, identitaire, socio-économique) de minorités est essentielle du fait du caractère problématique de l'accès à un style et un code minoritaire actif chez ces groupes.

### Quelles pratiques et quels contenus de représentations sociales peut-on étudier chez ces minorités ?

La saisie des mouvements naissants ou émergents peut s'appuyer sur la notion, d'origine psychosociale, de recherche-action (Lewin, 1959). On peut s'inspirer de cette méthode pour construire des interventions sur les groupes minoritaires tout en la complétant par une attention plus grande donnée à l'étude planifiée des processus socio-cognitifs de la mobilisation / socialisation minoritaire. Il est clair qu'un travail comparatif (ou quasi-expérimental) est une condition première de réussite d'une recherche sur cette objet. Ceci implique une maîtrise des conditions de construction des données. Il est, aussi, évident que l'étude des pratiques et des représentations sociales doit, ici, se donner un objectif descriptif plus qu'explicatif. Il faut chercher à concilier une approche de type recherche-action / ethnographique et une méthode d'étude planifiée des données qui nous permet de formaliser les observations et de repérer quelques corrélations intéressantes.

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

Trois dimensions sont à explorer de façon prioritaire dans les observations et les enquêtes sur le terrain envisageables :

a. *stratégies et styles d'actions* ;

b. *structure des cultures minoritaires* ;

c. *attributions causales sur l'échec et la réussite* ;

### a. *stratégies et styles d'actions*

*Hypothèse générale de travail* : le fait d'accepter (d'éluder ou de refuser) la logique d'influence sociale pour une minorité anémique l'oblige à se créer (ou non) une discipline nouvelle qui la pousse à réorganiser ses codes et ses représentations sociales<sup>7</sup> et la conduit (ou non) à une conversion minoritaire.

L'analyse des *stratégies et des styles d'action* sera développée à partir des tensions qui peuvent naître entre la minorité, - entendue comme groupement social particulier modelé à partir d'une représentation individualiste des rapports à la société - et son champ social, culturel et économique de vie et de reconnaissance. Les modalités du (non)choix d'actions publiques (violence, création, repli, constitution d'une sous-culture, action politique, pression sur les décideurs, fédération avec d'autres mouvements proches culturellement, etc.) méritent d'être étudiées à partir de la tension individualisme / action publique. Les acteurs à interroger et à observer seront interpellés dans leur stratégie de constitution d'actions et de créations publiques. Ce qui est le plus intéressant, alors, est le rapport qui peut être établi, par chaque minorité, entre les "besoins" minoritaires et les "contraintes" institutionnelles, administratives, socio-économiques, juridiques, culturelles, éthiques, normatives, etc. Les solutions minoritaires sont, aussi, des créations (Nemeth, 1987). C'est pourquoi, nous prétendons approfondir les systèmes d'action d'auto-insertion, c'est à dire ceux qui sont produits par les minorités avec un minimum de médiation.

La conversion ou non à la position de minorité active sera la dimension à partir de laquelle les variables indépendantes et les variables dépendantes seront choisies. L'accès à la position de minorité active implique pour ces groupes et ces individus de procéder à des conversions (Moscovici, Mugny, 1987) dans

---

<sup>7</sup> Le fait qu'un groupe refuse d'être stigmatisé ne le met pas à l'abri des regards et des pratiques discriminatoires. Si ce même groupe minoritaire revendique une position différente sur le plan des modes de vie et d'affirmation de soi et se propose d'être actif dans ses objectifs de changement des normes majoritaires, on pourra le décrire comme une minorité en voie de devenir active. Cela ne veut pas dire que le statut de minorité active est endossé définitivement et que des problèmes de reconnaissance ne se poseront pas à ses membres. On voit bien, dans ce cas de figure, que le rapport à l'activité sociale est à analyser en fonction des logiques d'action mises en oeuvre au fur et à mesure et en fonction des « contraintes sociales » de tous ordres ou des « résistances » des autres acteurs concurrents, adversaires ou autres.

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

l'appréhension de soi et d'autrui. En partant de ce principe, on peut tenter de décrire quels sont les stratégies d'influence sociale, les acceptations / refus / indécisions, de structurer les conduites de reconnaissance sociale et les calculs des minorités étudiées. Le but des constructions de données sera de comparer le modèle théorique définissant la position de minorité active et les pratiques, les discours des mouvements minoritaires.

## **b. structure des cultures minoritaires**

*Hypothèse générale de travail* : l'étude structurale des similitudes et des différences entre les représentations sociales de chaque groupement minoritaire permettrait de décrire *une matrice transculturelle minoritaire*.

Le choix des langages communs à chaque groupement minoritaire, les représentations sociales et les attitudes, les relations avec les idéologies sont autant d'aspects d'une même dimension, définissable comme *espace d'élaboration d'une vision du monde*. L'étude des visions du monde de chaque minorité de l'échantillon devra être entreprise de façon focalisée et contrôlée afin de favoriser la comparaison entre chacune d'entre elles.

Les représentations sociales de leurs buts et du contenu de leurs croyances - vocations (orientations professionnelles ou artistiques, enjeux et objectifs des luttes pour les droits, revendications et théories économiques) seront à collecter à partir des orientations structurantes de leur activité :

- a. la vocation professionnelle,
- b. l'identité personnelle,
- c. l'intégration socio-économique sur un marché du travail ou de la consommation.

La culture est ici définie comme système de (re)production d'idées et de conduites finalisées à des fins de socialisation et de communication - influence sociale. Il est convenu, dans ce cadre de recherche, que l'étude des cultures minoritaires se fera à travers celle de la structure des représentations sociales de chaque groupe. Par définition, les cultures minoritaires se constituent dans des espaces de pratiques différents. C'est pourquoi, il est essentiel de comprendre ce qu'elles ont en commun.

Pour l'approche structurale des représentations sociales, les méthodologies d'étude mises au point, par exemple, par Abric, Vergès, Moliner, Guimelli et Rouquette<sup>8</sup> constituent des références techniques et un

---

<sup>8</sup> Voir bibliographie



Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

espace de réflexion à partir desquels on peut penser fort adéquatement un recueil de données sur cette dimension. Le but est de parvenir à l'analyse des invariants et des éléments différenciés de chaque culture minoritaire<sup>9</sup> mais aussi de construire des données sur les vocations à la socialisation - mobilisation et au dialogue public.

### c. attributions causales sur l'échec et la réussite

*Hypothèse générale de travail* : la corrélation d'indicateurs de l'attribution des causes de l'échec / réussite (à l'extériorité sociale et / ou à soi) avec des indicateurs décrivant les pratiques de socialisation minoritaire (retrait, conformisme, orthodoxie, hétérodoxie, révolte violente, styles d'engagement) sont un axe d'exploration complémentaire de l'étude des stratégies de conversion.

L'attribution des causes de l'échec ou de la réussite dans la conduite individuelle ou de groupe (la "faute" à la société ou la "faute" de la minorité ?) est une dimension centrale d'étude car toute minorité se livre à des calculs sur l'issue de son action de reconnaissance sociale. Ces calculs sont élaborés sur la base de représentations sociales de la société et des rapports de pouvoir (économiques, juridiques, exécutifs locaux ou nationaux, etc.). Il nous paraît, cependant, plus opérationnel de formuler un questionnement assez standardisé (questionnaire) portant sur l'explication donnée aux échecs - réussites de soi - des autres et en fonction d'analyses rétrospectives de l'action dans la lignée des recherches sur l'attribution (Beauvois, Deschamps, 1990). La mise en relation des données constituées pour l'étude de cette dimension avec celles construites pour les dimensions (a. et b.) ci-dessus permettrait de concevoir des modèles complémentaires d'interprétation de l'action minoritaire dans la mesure où l'attribution causale pourra être différente, selon le type de référent responsable de l'action (le groupe minoritaire, l'individu) et le type de médiation entre soi et l'extériorité sociale (création, revendication, lutte politique ou limitée aux besoins du groupe, etc.)<sup>10</sup>.

### Quels critères pour la construction des échantillons d'enquête ?

Le critère de choix des groupes ou individus minoritaires de nos échantillons d'étude est celui de *la prototypie individualiste*. Les minorités, ici choisies, doivent, donc, être considérées comme des espaces

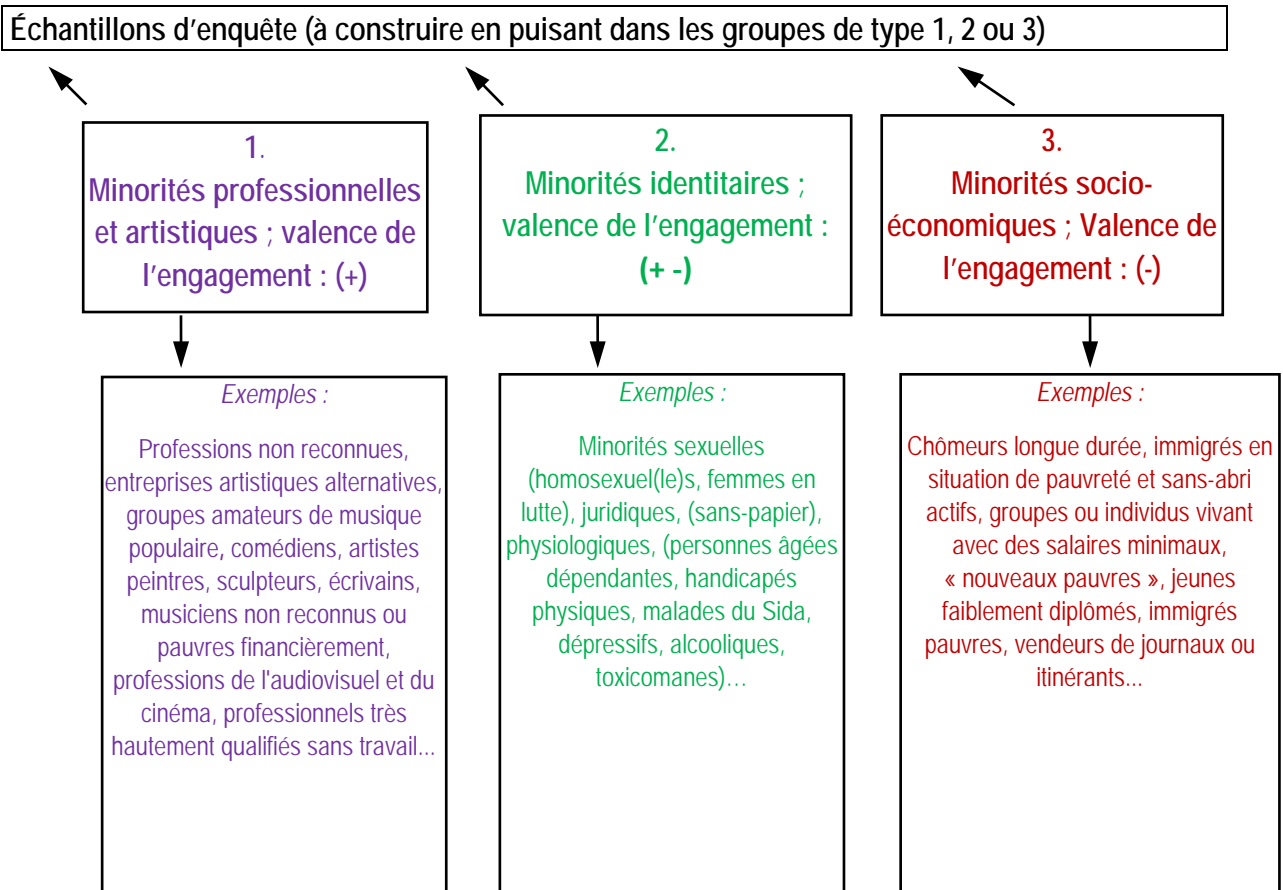
---

<sup>9</sup> La mise au point d'une technique de recueil des données est l'un des objectifs de la recherche ici projetée. Cet outil est, tout à fait, faisable dans la mesure où il s'agira de formaliser des situations minoritaires/majoritaires et de les proposer pour une évaluation sous la forme d'échelles d'attitude (type Likert) aux individus interviewés. D'autres techniques sont applicables. Nous avons pour but d'obtenir, ainsi, une configuration d'opinions et de croyances sur la position minoritaire.

<sup>10</sup> La psychologie du contrôle (Dubois, 1987, 1994) peut aussi constituer un champ de référence théorique qui pourrait être exploré en situation expérimentale pour des sujets en situation d'expectation sur l'action à entreprendre.

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

de pratique individualiste de l'action collective. De ce point de vue, toutes les minorités ici étudiées sont des groupes à engagement individualiste, de type affinitaire - identitaire.



Chacun de ces types de minorités (1., 2., 3.) est une figure exemplaire d'une relation dominée et comparative à la vocation professionnelle, l'art, au droit privé et à la pauvreté et a des problèmes plus ou moins grands d'intégration sociale. Chacune de ces minorités est en situation de continuer ou d'arrêter, de se dissimuler ou de revendiquer, de s'autostigmatiser ou de s'affirmer dans sa différence sociale. Presque toutes refusent une affiliation explicite à des groupements politiques partisans traditionnels.

Ces minorités sont, aussi, très spécifiquement individualistes et dans la nécessité de se grouper pour s'interroger sur ce qui est commun à elles ou sur ce qui les porte à l'action et à la reconnaissance sociale. Les tensions entre les paroles d'individus et les discours d'acteurs engagés risquent d'y apparaître de façon saillante et contrastée. Toutes ces minorités sont proches psychologiquement dans la mesure où elles sont en situation de raisonnement, de réflexion ou d'analyse sur le comment et le pourquoi de leur

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării*, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).

insertion sociale, administrative, culturelle et professionnelle. Leur orientation vocationnelle leur pose problème.

## Conclusion

Ces minorités ont des caractéristiques de déviance mais aussi d'activité. Certaines cumulent l'exclusion économique, juridique, identitaire et artistique. Le classement dans l'un des types ci-dessus énoncés, d'une minorité de nos échantillons sera dépendant *des choix d'action minoritaire prédominants temporellement au moment de l'enquête chez l'acteur interrogé*. Par exemple, un homosexuel au chômage qui se pense et se présente socialement comme artiste - peintre ou musicien sera classé dans le type "minorité professionnelle, artistique". La question du choix des modes d'action de reconnaissance publique sera abordée, pour chaque type de minorité et permettra, donc, un classement, a posteriori, des sujets et des groupes d'enquête. La notion de vocation est sous-jacente dans les critères de classification des groupes d'enquête dans tel ou tel type de minorité. Soit, la vocation est vue comme professionnelle, soit, elle s'organise autour d'un soi mobilisateur et d'une question de droit civil (identitaire), soit, elle est mise en avant comme un problème socio-économique. Remarquons que seul le type « minorité professionnelle » est définie de façon active ou positive du point de vue de la progression dans le projet de mobilité sociale personnel et de la valence de l'engagement. Ceci n'est pas un hasard et nous incitera à comparer les conséquences socio-cognitives ou les effets pratiques des choix de tel ou tel type de référents de lutte et d'affirmation minoritaire. La valence positive de la socialisation professionnelle apparaît clairement ici surtout si on la met en comparaison avec la valence négative de la socialisation au nom d'une exclusion économique et l'ambivalence de la revendication identitaire. Le choix d'une vocation minoritaire devrait être comprise en référence à cette valence et au poids stigmatisant qu'elle peut charrier au quotidien.

Le présupposé théorique de ce projet de recherche est, donc, de privilégier une définition interactionniste à visée comparative des types de minorité. On considère que la définition des minorités est fortement structurée par le type de stigmaté et de conduite socialisés (la vocation), c'est à dire par les éléments cognitifs, émotionnels et personnels choisis dans la représentation de soi pour une action de reconnaissance publique. Toute minorité est, de ce fait, une entité représentée ou en représentation (Lortie-Lussier, 1992). Il existe d'autres types de minorités (religieuses, politiques) qui semblent posséder plus de ressources cognitives et organisationnelles pour se constituer, exister et parler publiquement. L'objectif religieux (ou idéologique) solidifie, cimente et structure ces groupes et peut les faire basculer,

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).*

quelquefois, vers l'orthodoxie ou la subversion. Leur "mise en discours" est avérée, normée, doctrinaire. Cette spécificité les porte, à une activité de prosélytisme presque naturelle. Elles sont écartées de notre dispositif d'étude pour ces raisons et surtout parce que *l'absence de mise en discours revendiquée, légitimée, acceptée de la domination et de l'exclusion est le point central de notre perspective de recherche. Il explique le choix du thème, le titre de ce projet et la qualification des minorités à décrire et à observer.*

## BIBLIOGRAPHIE

- ABRIC, J.C., (EDS), (1994), *Pratiques sociales et représentations sociales*. Paris, PUF.
- BEAUVOIS, J.L., DESCHAMPS, J.C., (1990), « Vers la Cognition Sociale »; dans GHIGLIONE et al., (1990), *Traité de Psychologie Cognitive*. Paris. DUNOD. (T3).
- BESNARD, P., (1987), *L'Anomie, ses Usages et ses Fonctions dans la Discipline Sociologique depuis Durkheim*. Paris, P.U.F..
- C.U.R.A.P.P.-C.R.I.S.P.A. (1994), *L'Identité politique*, Paris, PUF.
- DECONCHY, J.P., (1980), *Orthodoxie Religieuse et Sciences Humaines*, Paris-La Haye, Mouton Éditeur.
- DUBET, F., (1987), *La Galère : jeunes en survie*, Paris , Fayard.
- DUBOIS, N. (1987), *La Psychologie du Contrôle*. Grenoble, PUG.
- DUBOIS, N., (1994), *La Norme d'Internalité et le Libéralisme*. Grenoble, PUG.
- DUFOUR, D.R., (1996), *Folie et Démocratie. Essai sur la Forme Unaire*, Paris, Seuil.
- FERREOL, G. (et al.), (1991), *Dictionnaire de Sociologie*. Paris, A. Colin.
- FOUQUEREAU, E., MOKOUNKOLO, R., (1997), « Stigmatisation sociale et Dynamique Identitaire. ». *Bulletin de Psychologie*, L, n° 428, pp. 153-163.
- GUIMELLI, C., (Eds) (1994), *Structures et Transformations des Représentations Sociales*, Paris-Lausanne, Delachaux-Niestlé Editeur.
- LEWIN, K., (1959), *Psychologie Dynamique*. Paris, PUF.
- LORTIE-LUSSIER, M., (1992), « L'identité Minoritaire Émergente et ses Représentations par la Minorité et la Majorité », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 14, pp. 19-34.
- MAFFESOLI, M., (1988), *Le Temps des Tribus*. Paris. Méridiens-Klincksieck.
- MANN, P., (1991), *L'Action Collective. Mobilisation et Organisation des Minorités Actives*, Paris, A. Colin.
- MARTEL, F., (1996), *Le Rose et le Noir*. Paris, Éditions du Seuil.
- MOLINER, (1994), « Les méthodes de repérage et d'identification du noyau des représentations sociales », dans GUIMELLI, C., 1994, *Structures et Transformations des Représentations Sociales*. Lausanne, Delachaux-Niestlé Éditeur.
- MOSCOVICI, S., LAGE, E., NAFFRECHOUX, M., (1969), « Influence of a consistent minority on the responses of a majority in a color perception task. », *Sciometry*, 32, 365-379.

Seca Jean-Marie, « Pour une psychologie sociale de la vocation minoritaire » (trad. en roumain : « Pentru o psihologie socială a vocatiei minoritari », in Adrian Neculau et Gilles Ferréol (éd.), *Psihosociologia schimbării*, Iasi, Polirom, 1998, pp. 68-76).

MOSCOVICI, S., (1976), *Social Influence and Social Change*. New-York, Academic Press (trad. Fr : (1979), *Psychologie des Minorités Actives*. Paris, PUF.).

MOSCOVICI S., MUGNY G. (1987), *Psychologie de la Conversion*, Fribourg, Delval.

MUGNY, G., PEREZ, J.A., (1986), *Le Dénî et la Raison. Psychologie de l'Impact Social des Minorités*. Cousset, Del Val.

NEMETH, C. J., (1987), « Au-delà de la conversion : formes de pensée et prise de décision. » Dans : MOSCOVICI S., MUGNY G. 1987, *Psychologie de la Conversion*, Fribourg, Delval.

OLSON, M., (1978), *Logique de l'Action Collective*, Paris, PUF.

PAUGAM, S., (1991), *La Disqualification Sociale. Essai sur la Nouvelle Pauvreté*. Paris, PUF.

ROUSSEAU, J.J., (1762), *Du Contrat Social*. Paris, Éditions du Seuil.

ROUQUETTE, M.L., (1994), « Une classe de modèles pour l'analyse des relations entre cognèmes. » dans GUIMELLI, C., (Eds) (1994), *Structures et Transformations des Représentations Sociales*. Paris-Lausanne. Delachaux-Niestlé Editeur, collection "Textes de Base".

SAINSAULIEU, R., (1977), (1985, rééd.), *L'Identité au travail*. Paris, FNSP.

SECA, J.M. 1988, *Vocations Rock. L'État acide et l'Esprit des Minorités Rock*. Paris, Méridiens-Klincksieck Éditeur.

TOCQUEVILLE, A. (de), (1835-40), *De la Démocratie en Amérique*. Paris. Gallimard, 2 tomes.

VIRILIO, P., (1996), *Cybermonde, la Politique du Pire*, Paris, Les Éditions Textuel.

WEBER, M., (1904-1905), (1947, éd. Allemande), (1961, trad. fr.), *L'Éthique Protestante et l'Esprit du Capitalisme*. Paris, Plon.